

LES PRESTATIONS 2017 DU CE

Le budget 2017 du CE a été voté à la majorité lors du comité d'entreprise du 23 février 2017.

La direction ayant particulièrement mal estimé la masse salariale 2016 et donc la dotation du CE, nous avons dû prendre de difficiles mesures de baisse des prestations pour cette année.

Le non remplacement des départs à la retraite et la politique d'augmentation individuelle ou collective proche du néant, notamment pour les plus bas salaires, sont à l'origine de cette baisse drastique.

Si vous ajoutez à cela la politique de mépris mis en place par la direction depuis les nouveaux statuts, austérité avec les récupérations d'heures, proratisation des congés ancienneté et fractionnement pour les temps partiels, gestion des pauses dans les CRC faites en dépit du bon sens, une mutuelle et une prévoyance au rabais. Nous espérons que vous parviendrez à comprendre que ce ne fut vraiment pas de bon cœur que nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de participer indirectement à toutes ces restrictions.

SUD souhaitait que l'intégralité du produit de la vente des appartements (Courchevel, La Mongie) soit redistribuée aux salariés et que la baisse soit uniforme pour l'ensemble des prestations. Les autres organisations syndicales ont fini par nous rejoindre sur ces deux conditions, c'est pourquoi nous avons accepté de voter le budget.

Voici le détail des prestations pour l'année 2017 :

Nouveauté 2017

Crédit global vacances + Crédit loisir adulte permettant de bénéficier d'un budget globalisé pour les vacances, les loisirs, le sport, les spectacles ...

Quotient familial	Salariés avec enfant(s) à charge	Salariés sans enfant à charge
0 – 13000 €	630 €	660 €
13001 – 19000 €	600 €	630 €
19001 – 26000 €	550 €	580 €
26001 – 33000 €	490 €	520 €
33001 – 39000 €	440 €	470 €
➤ 39000 €	370 €	400 €

Crédit loisir enfant

Quotient familial	Montant
0 – 13000 €	300 €
13001 – 19000 €	270 €
19001 – 26000 €	240 €
26001 – 33000 €	200 €
33001 – 39000 €	140 €
➤ 39000 €	100 €

Rentrée scolaire

Age des enfants	Montant
3 - 5 ans (maternelle)	Suspendu pour l'année 2017
6 - 10 ans (primaire)	60 €
11 - 18 ans (collège lycée)	110 €

Rentrée étudiante

Quotient familial	Montant
0 – 26000 €	220 €
➤ 26001 €	120 €

Noël des salariés : 110 € minimum. Cette prestation étant donnée en fin d'année, en fonction de l'état de la trésorerie, nous avons pris le parti de la mettre à minima à 110 euros avec la possibilité de l'augmenter de 120 ou 130 euros en fin d'année. Mieux vaut une bonne surprise que mauvaise.

Noël des enfants : 30 €

Chèques domicile : suspendus pour l'année 2017

Prime de garde : inchangée

Par ailleurs, le budget affecté aux associations locales sera baissé de 25 %.

Pour tous renseignements ou pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Frédérique ARSENE (04 73 43 05 62, Clermont-Ferrand), Dalila BOUDAR (01 53 25 26 91, Paris Montholon), François CALDARA (04 80 15 31 80, Grenoble), Luis ESPARZA (01 41 05 25 49, Paris Brune, Haussmann), Roland GARDES (04 84 52 46 36, Toulouse), Yannick GODI (02 47 34 78 45, Esvres), Christophe PEDROJA (02 37 30 68 32, Chartres), Céline PEPIN (01 71 72 28 79, Paris Courbevoie), Luc Roques (04 84 52 45 39, Marseille)